



Chers Bucheriens,

Octobre 2025

Ce dimanche 19 octobre 2025 à partir de 16h00 aura lieu un spectacle basé sur les jeux et l'interactivité musicale et de variété, convivial pour toute la famille. Il est gratuit (offert par les Adjoints de la commune Monsieur Pierre GRAUX et Monsieur Jean PILLOT).

Félicitations !

Le village a concouru pour le label villes et villages fleuris 2025 organisé par le PETR. En effet beaucoup d'efforts ont été réalisés et les conseils des années précédentes ont été pris en compte. Nous devons continuer dans ce sens pour que notre village soit toujours aussi accueillant et primé. Vous pouvez nous aider en nettoyant votre trottoir, vos caniveaux, entretenir et fleurir votre devanture. Je remercie vivement toutes les personnes qui peuvent et souhaitent participer à embellir notre cadre de vie.

Cette année nous avons eu une 2ème visite, celle du département et la commune a reçu le « 2ème prix d'honneur » dans sa catégorie (nombre d'habitants) dans le palmarès départemental. Nous pouvons être fiers !!

Nous félicitons Mr et Mme Solème qui ont souhaité participer au concours des maisons fleuries. Ils ont reçu le 1^{er} prix de leur catégorie : Bravo !! Ils ont été accueillis à la cérémonie ce lundi 13/10 pour recevoir leur prix.

N'hésitez pas à vous inscrire pour l'année prochaine. Bonne plantation.

Toujours et encore !

Voici une liste de **désagréments récurrents** :

- oubli de fermer la porte de l'aire de jeux, les animaux peuvent pénétrer et déposer leurs besoins.
- Jusqu'à nouvel ordre merci de ne pas rouler à vélo ou avec poussette sur le chemin piétonnier de l'aire de jeux., Il a été refait car il n'était pas conforme et doit se solidifier. On peut bien entendu y marcher.
- Des crottes de chien restent au sol lors de la promenade de l'animal de compagnie alors que trois distributeurs de sacs avec poubelle ont été installés)
- Des mégots sont jetés à terre alors que des cendriers ont été installés.
- Des sacs bleu et jaune sont sortis le mardi et déplacés par le vent ou les animaux la nuit.



Merci de les sortir le mercredi matin avant 9h.

(Je vous assure qu'il est très désagréable de ramasser les déchets au milieu de la rue, sac écrasé par un véhicule ou ouvert par un animal errant)

- Tonte ou débroussaillage sans se soucier des jours et des horaires autorisés.

Pensons au Bien commun et ayons du Bon sens dans le respect d'autrui.



et caniveau)

- Allumer un feu de déchets dans son jardin
- Désherber avec des produits interdits devant sa maison (trottoir

Ces 2 points sont **pénalisables d'une amende et d'une présentation au tribunal par l'OFB** (organisme français de la biodiversité). Ils circulent tous les jours.

Idées !



Si vous avez des enfants et vous souhaitez avec d'autres parents organiser des activités dans la commune, la salle informatique ou la salle polyvalente peuvent vous être mises à disposition. Nous sommes à votre écoute.

Agenda !

☐ Commémoration du 11 novembre 1918 : mardi 11 novembre 2025 à 10 h 45



10 h 45 : RDV sur la place de l'église (covoiturage pour se rendre au cimetière Anglais)

11h : Dépôt de gerbe au cimetière anglais, suivi du Dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un moment de convivialité.

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. En souvenir de ce jour, ne les oubliez pas !! Venez nombreux parents et enfants nous accompagner et chanter la Marseillaise.

☐ Marchons, Plantons, Poétisons ! Samedi 22 novembre à 11 h, rdv à l'aire de jeu rue des Prêtres

Deux arbres seront plantés. Chaque arbre symbolise la naissance d'un enfant de la commune de Bouchoir. Lors de chaque plantation, un poème sera lu. Venez nombreux !

☐ L'arbre de Noël : Dimanche 21 décembre à partir de 9h45.



RDV à la salle polyvalente pour un spectacle, la venue du Père Noël, la distribution des cadeaux aux enfants et aux aînés et nous vous offrirons le verre de la convivialité.

Enfin !

☞ N'hésitez pas à suivre l'actualité du Pays d'art et d'histoire sur le site internet du PETR Cœur des Hauts-de-France, rubrique Actualités. <https://www.coeurdeshautsdefrance.fr/actualites/> Un programme très varié vous y attend. Un centre d'interprétation a été inauguré à coté de la nouvelle médiathèque de Rosières-en-Santerre (Le Bivouac). Un livret vous a été distribué dans votre boîtes aux lettres.

☞ N'hésitez pas à rendre visite à la médiathèque de Rosières ou Chaulnes « Le Bivouac » lieu où vous pouvez lire, emprunter des livres, jouer à différents jeux électroniques ou pas... des animations sont proposées les mercredis et pendant les vacances scolaires. La carte abonnement est gratuite.

☞ Sur le site Somme tourisme idem une multitude de sorties gratuites : www.somme-tourisme.org

☞ Également à consulter le site de Terre de Picardie qui propose tous les services de la communauté des communes.

☞ Rappel aux jeunes de 16 ans, n'oubliez le recensement militaire, indispensable pour toutes les inscriptions.

☞ Bienvenue aux nouveaux habitants, je les encourage vivement à se présenter et à s'inscrire en mairie.

☞ Pensez à consulter le site internet "<http://mairie-bouchoir.fr/>", mis à jour régulièrement. *Si vous ne disposez pas d'internet, un ordinateur est désormais disponible aux habitants à la mairie le vendredi de 14h à 17h.*

☞ Pour les fêtes, la mairie sera fermée les vendredis 26/12 et 02/01. Ouverte le mardi 23 et 30 de 9h à 12h.

☞ Je reste à votre écoute au téléphone ou sur rdv à la mairie.

Madame le Maire et son équipe municipale. ☐ 06.86.82.50.16 Mail : mairie.bouchoir@orange.fr